



Un éclairage sociologique des années 2000

La Condition juive en France

Dans cet ouvrage, trois sociologues livrent les résultats d'une enquête menée à Toulouse, Strasbourg et Paris. Les chapitres "Participation politique" et "Réinterprétations identitaires" identifient plusieurs tendances à l'aide de tableaux statistiques. Le dernier porte sur "La double tentation" d'un « repli sur soi » et d'une « intervention croissante dans la vie publique d'organisations agissant au nom des juifs. »

Une méthodologie visant à dépasser la notion de « communauté »

Les résultats de l'enquête proviennent d'un questionnaire administré à un échantillon de 610 personnes. Ces personnes ont été interrogées par phases successives, d'avril 2004 à avril 2006. Elles ont été choisies de manière à refléter la diversité de la population juive en France :

« Faisait partie, par définition, de la population toute personne qui se reconnaissait juive, quelle que fût sa relation avec les organisations communautaires. Dans chaque lieu d'enquête, l'échantillon a été constitué selon la « méthode de proche en proche », familièrement qualifiée d'« échantillon boule de neige » ; les premiers à qui fut administré le questionnaire, parce qu'ils étaient connus des enquêteurs ou qu'ils avaient été rencontrés lors d'enquêtes précédentes, ont donné le nom d'autres personnes qui, à leur tour, en indiquaient d'autres, l'échantillon ainsi obtenu étant corrigé en fonction de la connaissance intime du terrain. (...) A Paris, d'octobre 2005 à avril 2006, on a également corrigé l'échantillon au fur et à mesure de l'administration du questionnaire, en particulier en interrogeant des personnes d'origine sociale modeste, qui fréquentaient un centre d'action sociale. » (p. 21-22)

L'impact de la pratique religieuse sur les motivations du vote

Ce tableau montre que de manière générale, plus l'électeur est pratiquant, plus son vote est lié à la défense d'intérêts internes à la communauté. Ces intérêts sont « l'attitude à l'égard d'Israël » ou « l'attitude à l'égard des juifs français », critère le plus cité par les personnes ayant une pratique forte. A l'inverse, moins l'électeur est pratiquant, moins ces motivations sont importantes pour lui et plus il prend en compte « les qualités personnelles des candidats » dans son vote.

ANNEXE 1.7. – MOTIVATIONS DE VOTE SELON LA PRATIQUE RELIGIEUSE

N = 610

Motivations de vote	Pratique nulle ou « faible »		Pratique « moyenne »		Pratique « forte »		Total	
	%		%		%		%	
Non-réponse	7	5,5	5	2	25	8	37	6,5
Appartenance à un parti	43	34	49	25	35	12	127	21
Qualités personnelles des candidats	46	36	53	27	68	24	167	27,5
Attitude à l'égard des juifs français	7	5,5	33	17	74	26	114	18,5
Attitude à l'égard d'Israël	9	7	35	18	63	22	107	17
Autres motivations	15	12	21	11	22	8	58	9,5
Total	127	100	196	100	287	100	610	100

Source : Enquête condition juive.

Les réponses les plus citées par type de pratique sont en rouge, les moins citées en jaune (hors « non-réponse » et « autres motivations »).

Une majorité de centristes

Tableau 1.6. – Sensibilités politiques selon l'origine (%)

N = 526 exprimés

	Extrême gauche	Gauche	Centre			Droite	Extrême droite	Total
			gauche	Centre	droite			
Ashkénazes	3	22	30	29	13	3	0	100
Séfarades	2	16	30	27	19	5	1	100

Source : Enquête condition juive.

Si les juifs restent traditionnellement plutôt de gauche, l'enquête montre un glissement à droite comme dans l'ensemble de la population française. Mais ce clivage est transcendé par l'importance du positionnement centriste, aussi bien chez les ashkénazes (72%) que les séfarades (76%).

Les extrêmes sont sous-représentés.

Le renouveau minoritaire mais significatif de « l'israélité »

Le questionnaire proposait aux enquêtés une liste de termes pour se définir. Le classement obtenu montre **la résurgence d'un qualificatif né suite à l'Emancipation** : « **israélite** » a été cité spontanément alors qu'il n'était pas dans la liste.

« Cette revendication apparaît en progression par rapport à la situation antérieure, où le terme était fortement discrédité. (...) **Certes, le mot est critiqué** par certains comme "négatif", "hypocrite", un "euphémisme du mot juif", évoquant "la France de Vichy, la vieille France, un peu démodé" et rappelant "l'antisémitisme, d'avant la Seconde Guerre mondiale". (...) **Mais d'autres reprennent le terme parce qu'il signifie, à leurs yeux, à la fois l'appartenance à la France et la religion, voire parce que sa consonance évoque l'Etat d'Israël.** » (p. 67-68)

Tableau 2.8. – Classement des termes de l'identification selon le nombre d'occurrences

1	Juif	338
2	Français	272
3	Ashkénaze	146
4	Français de confession israélite	143
5	Séfarade	138
6	Juif laïque	105
7	Juif religieux	72
8	Israélite	37
9	Pied-noir	33
10	Autre	71

Source : Enquête condition juive.

Une surprise pour les enquêteurs : « "Français de confession israélite" a en effet été revendiqué par 23,4% de l'échantillon, et si l'on additionne les occurrences du terme "israélite", on atteint une proportion de 29,5%. »

Tableau 2.1. – Pratique religieuse déclarée (%)

N = 610	
NR	1,8
Pas du tout	18,4
Peu pratiquants	26,2
Assez pratiquants	21,5
Pratiquants	22,1
Très pratiquants	10
Total	100

Source : Enquête condition juive.

Le « retour du religieux » en chiffres

Les auteurs écrivent que « **la réaffirmation identitaire des années 1980 a abouti à une réappropriation de l'héritage religieux** que les juifs des générations précédentes avaient délaissé parce qu'ils avaient la volonté d'intégrer la nation, mais aussi parce qu'ils suivaient le mouvement général de sécularisation, que connaissaient aussi leurs contemporains des autres confessions. **Ce "retour du religieux", certes inégal et polymorphe, n'est en pas moins essentiel.** » (p. 56)

« 53% des enquêtés se situent entre les catégories "assez pratiquants" et "très pratiquants" »

Il n'y a cependant « pas de moyens de comparaison rigoureux » entre les taux relevés dans l'enquête et la situation antérieure. « Mais c'est moins la question des pratiques qui importe ici que **la place de la référence religieuse dans la réinterprétation de l'identité.** Or celle-ci apparaît plus présente pour une partie de nos enquêtés, qui en font le centre de leur appartenance. »

Ce phénomène se traduit notamment par « **la progression des "religieux", souvent les plus orthodoxes.** »

D'autre part, « **un tiers des personnes interrogées s'estiment plus religieuses que leurs parents et, parmi elles, la majorité (68%) a un degré de pratique élevé. Au total, deux tiers de l'échantillon estiment être au moins "aussi", voire "plus pratiquants" que la génération précédente.** »

Tableau 2.2. – Évolution intergénérationnelle selon la pratique religieuse (%)

N = 596 exprimés				
Par rapport à vos parents diriez-vous que vous êtes : ↓	Pratique nulle ou « faible »	Pratique « moyenne »	Pratique « forte »	Total
Plus religieux	7	25	68	100
Aussi religieux	10	32	58	100
Moins religieux	38	43	19	100
Aussi peu religieux	71	26	3	100

Source : Enquête condition juive.